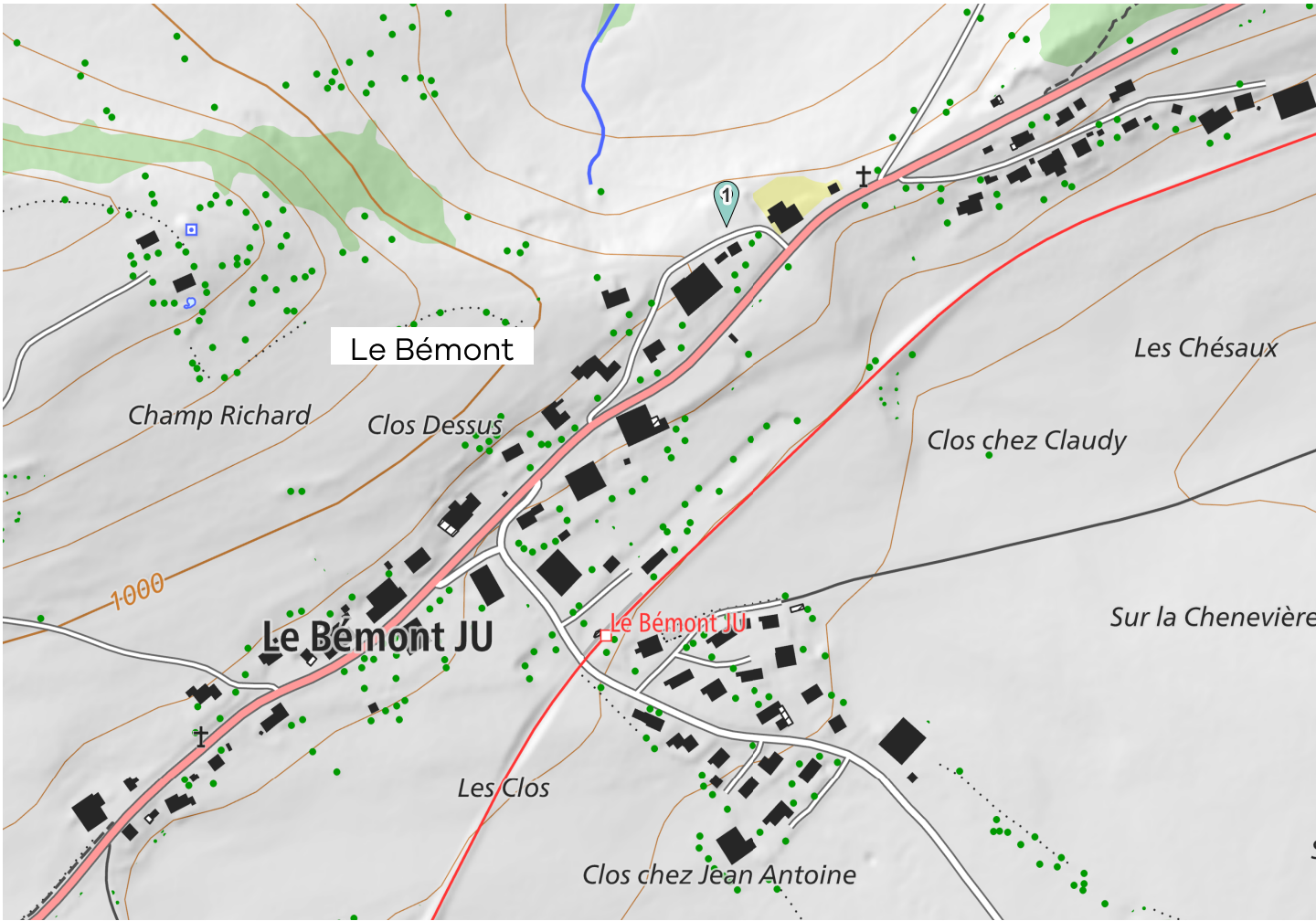




2026

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



 Ecopoint

Données swisstopo 07.2024



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Le Bémont (JU)





Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Mon/mes **CONTENEUR(S) À SACS-POUBELLE**

Votre commune a centralisé la collecte des déchets sur l'abri PC près de l'école. A cet endroit, vous disposez de 5 conteneurs semi-enterrés de 5000 litres chacun. Veuillez y déposer uniquement des déchets ménagers en sac taxés des Franches-Montagnes.

Mon ÉCOPOINT (voir plan)

1. Bémont centre : verre, boîtes de conserve, alu, ordures ménagères, papier et carton, collecte de textiles et chaussures.

INFORMATIONS

Contrôle des champignons est effectué par M. Martial Farine, Au Jourez, 2336 Les Bois, 079/710 01 68, le samedi sur appel, dès 18h ou par M. Miguel Bermudez Rodriguez, Chatenatte 47, 2720 Tramelan, 076/467 96 33, chaque jour de la semaine en fin de de journée, le samedi sur appel (pas de consultation le dimanche).

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc.
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...)
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, vous payez une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

Contact et infos

Commune Le Bémont

André Tschudi
Au Village 76 N
2360 Le Bémont
079 796 33 13
mairie@lebemont.ch

Déchèterie mobile Prox-iti

Horaires d'ouverture : le mercredi de 14h00 à 18h00 sur chaque site prévu, accessible aux habitants de toutes les communes participantes, à chaque session du calendrier annuel.

Le Bémont - Les Bois - La Ferrière - Le Noirmont - Montfaucon - Muriaux - Saignelégier - Saint-Brais

Ne pas oublier votre carte d'accès ou votre identifiant dans l'application MEMODéchets. La ressourcerie est accessible dans toutes les communes, sauf à Saint-Brais.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)





2026

Calendrier

Le Bémont (JU)

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2
M				1		3
J	1 <small>Nouvel An</small>			2		4 <small>Fête-Dieu</small>
V	2 <small>Saint Berchtold</small>			3 <small>Vendredi Saint</small>	1 <small>Fête du travail</small>	5
S	3			4	2	6
D	4	1	1	5 <small>Pâques</small>	3	7
L	5	2	2	6 <small>Lundi de Pâques</small>	4	8
M	6	3	3	7	5	9
M	7	4	4	8	6	10
J	8	5	5	9	7	11
V	9	6	6	10	8	12
S	10	7	7	11	9	13
D	11	8	8	12	10	14
L	12	9	9	13	11	15
M	13	10	10	14	12	16
M	14	11	11	15	13	17
J	15	12	12	16	14 <small>Ascension</small>	18
V	16	13	13	17	15	19
S	17	14	14	18	16	20
D	18	15	15	19	17	21
L	19	16	16	20	18	22
M	20	17	17	21	19	23 <small>Commemoration du plébiscite jurassien</small>
M	21	18	18	22	20	24
J	22	19	19	23	21	25
V	23	20	20	24	22	26
S	24	21	21	25	23	27
D	25	22	22	26	24 <small>Pentecôte</small>	28
L	26	23	23	27	25 <small>Lundi de Pentecôte</small>	29
M	27	24	24	28	26	30
M	28	25	25	29	27	
J	29	26	26	30	28	
V	30	27	27		29	
S	31	28	28		30	
D			29		31	
L			30			
M			31			

Légende : ● Saignelégier ● Les Bois ● Montfaucon ● Le Noirmont ● Muriaux ● Saint-Brais ● La Ferrière ● Le Bémont



2026

Calendrier

Le Bémont (JU)

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
D 5		2	6	4	1 La Toussaint	6
L 6		3	7	5	2	7
M 7		4	8	6	3	8
M 8		5	9	7	4	9
J 9		6	10	8	5	10
V 10		7	11	9	6	11
S 11		8	12	10	7	12
D 12		9	13	11	8	13
L 13		10	14	12	9	14
M 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
J 16		13	17	15	12	17
V 17		14	18	16	13	18
S 18		15 Assomption	19	17	14	19
D 19		16	20	18	15	20
L 20		17	21	19	16	21
M 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
J 23		20	24	22	19	24
V 24		21	25	23	20	25 Noël
S 25		22	26	24	21	26
D 26		23	27	25	22	27
L 27		24	28	26	23	28
M 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
J 30		27		29	26	31
V 31		28		30	27	
S		29		31	28	
D		30			29	
L		31			30	
M						

Légende : ● Saignelégier ● Les Bois ● Montfaucon ● Le Noirmont ● Muriaux ● Saint-Brais ● La Ferrière ● Le Bémont



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs Franches-Montagnes

Déchets ménagers en sac taxés des FM uniquement.
Déchets de chantier interdits.
Ne pas mettre de déchets en vrac!



Huiles minérales et végétales

Prox-iti, selon les dates prévues sur le calendrier.



Appareils électriques et électroniques

Par les points de vente.
Prox-iti, selon les dates prévues sur le calendrier.
Electropanne, Saignelégier (032/951 26 06).



Carton propre

Dans la benne à carton de l'Ecopoint.



Déchets encombrants combustibles

Prox-iti, selon les dates prévues sur le calendrier.



Déchets inertes (petites quantités)

Prox-iti, selon les dates prévues sur le calendrier.



Ferraille (objets métalliques)

Prox-iti, selon les dates prévues sur le calendrier.



Déchets spéciaux des ménages

Halle du Marché-Concours à Saignelégier ou à la rue du Marché au Noirmont selon le calendrier joint au MEMODéchets.



PET

Par les points de vente.
Prox-iti, selon les dates prévues sur le calendrier.



Textiles et chaussures

Dans le container à textiles de l'Ecopoint.



Verre

Dans la benne à verre de l'Ecopoint.



Papier

Dans la benne à papier de l'Ecopoint.



Aluminium et boîtes de conserve

Dans la benne de l'Ecopoint.
!!! Pas d'étiquettes papier, pas de sachets métallisés, pas d'emballages de chips. Le déchet doit être consistant.



Dépouilles d'animaux

Déchets carnés, Montfaucon 032/955 10 25.
Heures d'ouvert. : lu-ve de 13h30 à 15h et sa de 8h30 à 9h30.
Transports des cadavres discrètement et à l'abri des regards.



Déchets compostables ménagers

Fleurs, épluchures, gazon, déchets de jardin. Compostage individuel ou place de compostage de Saignelégier, (le fourrage etc. est interdit).



Sagex

Prox-iti, selon les dates prévues sur le calendrier.



Peintures

Halle du Marché-Concours à Saignelégier ou à la rue du Marché au Noirmont selon le calendrier joint au MEMODéchets.



Capsules Nespresso (aluminium)

Prox-iti, selon les dates prévues sur le calendrier.



Cartouches d'encre pour imprimantes

Par les points de vente.



Pneus

Par les points de vente.



Médicaments

Retour dans les pharmacies.



Tubes lumineux (néon) / LED

Par les points de vente.
Prox-iti, selon les dates prévues sur le calendrier.



Piles et accumulateurs

Par les points de vente.
Prox-iti, selon les dates prévues sur le calendrier.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Restes de repas, os, viande, fromage, pâtes à mettre aux ordures ménagères dans un sac taxé des FM.

Les types de déchets



Flacons en plastique avec bouchon

A mettre dans les conteneurs de collecte des grands magasins de Saignelégier.



Cendres de bois

Les cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères dans un sac poubelle taxé.
(Si > 1m3 : peuvent être apportées à la décharge de type D du SEOD à Boécourt).



Bois

Avec les déchets encombrants combustibles, max. 2.0 m et 50 kg.
Prox-iti, selon les dates prévues sur le calendrier.



Plastiques agricoles payants

Collecte à Saignelégier, ramassage selon calendrier ci-joint.
Le ramassage s'effectuera de 8 h à 9h45.



Berlingots / Briques à boissons

A mettre avec les ordures ménagères dans un sac taxé des FM.



Aérosols

Benne à l'Ecopoint uniquement pour bonbonne en alu recyclable.
Halle du Marché-Concours à Saignelégier ou à la rue du Marché au Noirmont selon le calendrier joint au MEMODéchets.



TES BATTERIES ET
TES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES
TU RAPPORTERAS DANS LES
COMMERCES LES
VENDANT.

OU DANS
LES ENDROITS DE
RECYCLAGE
DÉDIÉS.



Compost communal à Saignelégier



Tous les sacs en plastique, vaisselles et emballages recyclables sont interdits.

Notre type de compostage, par broyage, ne permet pas leur dégradation, de plus le risque de confusion avec les plastiques non biodégradables est important.

Le dépôt de matériaux inertes est interdit.

Merci de votre participation active au tri des déchets.

Ne pas trier correctement, c'est ruiner l'effort des autres.

Le conseil communal de Saignelégier